**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 121 (1995)

**Heft:** 22

**Sonstiges** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### Elections fédérales

La SIA, soucieuse de voir ses professions mieux représentées au sein de nos autorités, souhaiterait attirer l'attention sur ceux de ses membres qui ont accepté d'être candidats aux prochaines élections fédérales des 21 et 22 octobre 1995, pour le renouvellement du Conseil des Etats et du Conseil national.

### SIA vaudoise

Conseil des Etats Jacques Martin, Gryon, ing. fo-

### Conseil national

restier

Raphaël Abbet, Lausanne, architecte; Yves Christen, Vevey, ing. civil; Etienne Lasserre, Prilly, ing. civil; Jean Pitteloud, Montreux, ing. méc.; Gabriel Poncet, Vich-Coinsins, architecte; Luc Recordon, Jouxtens-Mézery, ing. phys.; Jean-Claude Rochat, Lausanne, ing. phys.; Antoine Wasserfallen, Lausanne, architecte;

Sibyl Widmer-Baechtold, Moudon, architecte

### SIA Valais

Conseil des Etats

Peter Bloetzer, Viège, ing. civil

#### Conseil national

Odilo Schmid-Zimmermann, Brique, géologue

### Section genevoise

Conseil national

Pierre Hiltpold, Carouge, architecte

### Section neuchâteloise Conseil national

Firouzeh Miserez, La Chaux-de-Fonds, ing. chimiste

# Attention: anciens numéros de téléphone de la SIA attribués à de nouveaux abonnés!

Il y a quelques années, le secrétariat général de la SIA répondait aux numéros 01/201 15 60, 01/201 15 70 et 01/201 15 72. Or ceux-ci ont depuis belle lurette été remplacés par:

le 01/283 15 15 pour le central et le 01/283 15 60 pour la vente des normes.

Il est toutefois possible que certains documents et formulaires portant les anciens numéros soient encore en circulation. Si cela n'a pas posé grand problème jusqu'ici, il n'en va plus de même depuis que les PTT ont attribué ces numéros à de nouveaux abonnés au 1er octobre.

La SIA prie donc tous les intéressés de bien vouloir biffer les numéros caducs qui figureraient encore sur des documents en leur possession et de ne plus appeler que le 01/283 15 60 pour commander des normes. Les nouveaux abonnés privés qui sont touchés par ce problème leur en seront très reconnaissants.

Secrétariat général de la SIA, vente des normes

# Lignatec: un nouveau service proposé par Lignum

Lignum, l'Union suisse en faveur du bois, vient de publier le premier numéro de son projet Lignatec, une série d'informations techniques exclusives concernant le bois. Intitulé «Préservation du bois dans le bâtiment, directive EMPA-LIGNUM», ce. premier cahier de seize pages est l'oeuvre de quatre spécialistes et «a pour objet d'encourager l'utilisation adéquate du bois dans le bâtiment en donnant des indications utiles à son emploi dans les règles de l'art», comme le mentionne son introduction. La matière traitée est organisée en cing chapitres principaux: «Conditions de sollicitation d'éléments de construction en bois – Classes de risque pour éléments de construction en bois -Mesures préventives - Contrôle et entretien - Mesures d'assainissement», le tout complété par des adresses de référence, une bibliographie et des extraits de normes en annexe.

Pour Lignum, Lignatec représente une activité ambitieuse. Destinée à s'enrichir de deux à trois numéros par an, la série a pour objectif de fournir des informations relatives à l'utilisation du bois en tant que matériau de construction et matière première. Grâce à la collaboration de spécialistes reconnus, issus de l'enseignement, de la recherche, de la technique et de la pratique, Lignum entend ainsi constituer rapidement une documentation très complète sur différentes questions de nature technique, dont les réponses seraient difficiles, voire impossibles à trouver ailleurs. Les titres des deux autres numéros devant encore paraître en 1995 sont «Règles d'étude et de construction des structures porteuses en bois» et «Le bois, matière première écologique». Du point de vue pratique, un classeur a été créé qui prévoit un rangement rationnel et clair des fascicules *Lignatec*; des mises à jour seront ainsi facilement intégrées et chaque utilisateur pourra compléter le recueil avec son propre matériel.

L'abonnement annuel à *Lignatec* coûte 40 francs. Le prix du classeur avec feuilles intercalaires est de 12 francs, mais les nouveaux abonnés et les nouveaux membres de *Lignum* recevront ce dernier gratuitement. Pour plus d'informations sur les activités de l'Union suisse en faveur du bois, ainsi que sur les possibilités et avantages d'en devenir membre: *Lignum*, Union suisse en faveur du bois, En Budron H6, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021/652 62 23, fax 021/652 93 41

# Tunnels des NLFA: nouvelles méthodes pour assainir l'air lors de travaux souterrains

Des centaines de travailleurs seront nécessaires à la réalisation des tunnels des NLFA. Comment empêcher que ces hommes paient de leur santé leur engagement dans cet ouvrage? Avec ses partenaires suisses et étrangers, la CNA¹ se penche depuis 1992 sur ce problème pour y apporter une solution efficace.

Aucun pas décisif sur le financement du projet NLFA n'a encore été franchi, et de nombreux problèmes restent à résoudre avant le début des travaux. Par exemple, les questions de sécurité au travail et de protection de la santé, liées en particulier à la longueur exceptionnelle et à la hauteur de couverture des tunnels. Il faudra donc affronter des difficultés de ventilation. Si des solutions efficaces ne sont pas trouvées à temps, il risque de régner sur les chantiers d'excavation des tunnels une température et une humidité très élevées, ainsi que d'importantes concentrations de poussières. Les dégagements de poussières lors de travaux de béton projeté (gunitage) ainsi que les particules nocives des gaz d'échappement des moteurs diesel sont particulièrement problématiques.

### **Nouvelles solutions**

Il est actuellement courant de diluer l'air pollué des tunnels avec de l'air frais. Mais cette solution ne peut être appliquée dans le cadre des NLFA, en raison des dimensions trop importantes nécessaires pour les gaines de ventilation. Un résultat tangible peut néanmoins être atteint par la réduction des poussières et des gaz d'échappement lors de la phase préliminaire des travaux; il convient d'utiliser des procédés de gunitage produisant peu de poussières et d'équiper les machines de chantiers de filtres réduisant les gaz d'échappement. Ce sont ces deux solutions qui font l'objet des recherches actuelles de la CNA et de ses partenaires, solutions qui auront l'avantage d'être à la fois rationnelles et financièrement acceptables.

### Projet «Diesel»

Il s'agit d'un projet conduit conjointement par la CNA, le syndicat allemand des employés des travaux publics TBG et la compagnie d'assurance-accidents autrichienne AWA. Son coût total de 1,6 million de francs sera pris en charge pour moitié par les trois organisations ci-dessus et pour l'autre moitié par les industries intéressées.

L'émission d'oxyde d'azote et de particules de suie issus des gaz d'échappement des moteurs diesel représente un risque pour la santé. Une des princi-

<sup>1</sup>Caisse nationale d'assurance-accidents

pales mesures visant à diminuer ces gaz polluants consiste à installer un filtre à particules. Comme la pratique permet d'effectuer des mesures de contrôle sur le terrain, il sera simultanément possible de développer, dans le cadre du projet, de nouvelles méthodes de mesure de gaz directement applicables *in situ*. De plus, il est prévu, dès 1996, de mettre en place des normes limitant l'émission de particules de suie et d'oxyde d'azote pour les moteurs diesel utilisés sur les chantiers de tunnels.

### Informations pour les spécialistes

Les spécialistes confrontés à des problèmes de gaz polluants de moteurs diesel trouveront dans le bulletin VERT, dont le premier numéro est sorti à la mi-juin, toutes les informations sur les différents aspects du problème. Quant au gunitage, c'est le rapport de la CNA qui fait foi («Staubreduzierung bei Spritzbetonarbeiten unter Tage»; cette brochure n'existe qu'en langue allemande)

Ces publications sont disponibles auprès de la CNA, service-clientèle, case postale, 6002 Lucerne, fax 041 21 59 17

# asic: assemblée générale 1995

Réunis le 28 avril dernier à Berne, les membres de l'Association suisse des ingénieurs conseils (asic) ont élu comme nouveau président M. Roberto Bernardoni, de Lugano. A cette occasion, la direction de l'association, qui compte trois cents bureaux d'ingénieurs indépendants, a également fait le point de la situation.

#### Compétences aux régions!

M. Rolf Sägesser, de Zurich, membre asic et conseiller cantonal zuricois, a présenté un exposé sur les besoins actuels en matière d'aménagement du territoire. En substance, il a développé le constat que les problèmes auxquels notre pays est aujourd'hui confronté, ne peuvent plus être résolus de manière satisfaisante dans le cadre des structures politiques actuelles. En effet, le développement de l'autonomie communale, qui est dépassé, doit être remplacé par des structures régionales correspondant mieux à la situation politique réelle et aux besoins de collaborations orientées vers l'avenir.

A l'occasion du 14e Congrès européen de re-

438

IAS Nº 22 11 octobre 1995

# Distinction européenne pour le professeur de Werra, vice-président de l'EPFL

cherche opérationnelle, qui s'est tenu du 3 au 7 juillet dernier à Jérusalem, le professeur Dominique de Werra a reçu la médaille d'or EURO pour ses travaux dans le domaine de l'optimisation combinatoire et de ses applications à la logistique (gestion de production, distribution, problèmes d'horaires et d'emploi du temps, etc.). L'Association européenne de recherche opérationnelle (EURO), qui regroupe plus de 10 000 membres dans le monde entier, décerne, lors de ses congrès qui ont lieu deux années sur trois, ce prix à un chercheur dont les travaux scientifiques ont apporté une contribution significative au développement de la recherche opérationnelle.

C'est la première fois que l'association EURO attribue à un Suisse cette médaille d'or qui représente la plus haute distinction européenne dans le domaine de la recherche opérationnelle. Bien qu'absente de l'Union européenne, la Suisse est ainsi à l'honneur puisque la remise de cette sixième médaille, décernée par l'EURO sur proposition d'un jury international, coïncide avec les célébrations du vingtième anniversaire de l'association. Parmi les récipiendaires précédents figurent notamment les professeurs M. Beale (Grande-Bretagne) et C. Berge (France) qui ont été des pionniers de l'optimisation mathématique et de la théorie des graphes.

Cet honneur rejaillit également sur le groupe de

recherche du professeur de Werra et sur l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Nommé en 1971 comme premier professeur de recherche opérationnelle au département de mathématiques de l'EPFL, Dominique de Werra a développé des enseignements et poursuivi de nombreux travaux avec des partenaires académiques et industriels en Suisse et à l'étranger. Etablissant en particulier des liens entre la coloration des graphes et les problèmes d'ordonnancement, ses recherches ont été à la source de développements dont ont bénéficié des entreprises et collectivités diverses. Les travaux scientifiques du professeur de Werra lui ont en outre déjà valu une reconnaissance internationale concrétisée par de nombreuses invitations en Europe, Amérique et Asie, par sa participation aux comités éditoriaux de nombreux journaux scientifigues et par plusieurs doctorats honoris causa d'universités étrangères (dont celle de Paris).

Actuellement, le professeur de Werra est vice-président et directeur de la formation à l'EPFL. D'origine valaisanne, Dominique de Werra est né en 1942. Avant d'être nommé à l'EPFL, il a été professeur au Département des Sciences du management à l'Université de Waterloo (Ontario) et professeur invité dans diverses Hautes écoles européennes et américaines. Enfin, il est auteur et coauteur de plusieurs ouvrages traitant de recherche opérationnelle et de théorie des graphes.

# Concours européen de réalisations architecturales

#### **Ouverture**

- 1. Habitation unifamiliale individuelle
- 2. Ensemble ou complexe de construction important

### Programme

Construction nouvelle ou transformation d'une construction existante, rénovation, réhabilitation, urbaine ou rurale.

Achèvement de la construction avant le 15 décembre 1995

Exigence particulière: dialogue perceptible entre la réalisation et son environnement

Jury: composé au minimum de sept personnalités compétentes de niveau européen

Participation: tout architecte membre d'une organisation professionnelle reconnue sur le continent européen

Inscription: droit d'inscription 2500 FB ou 62 ECU, payables avant le 1er novembre 1995

Envois: deux panneaux légers, format 90 de large sur 60 cm de haut, dessins, photographies et commentaires originaux (dans la langue du concurrent + anglais ou français); date limite: 1er décembre 1995

Résultats: proclamation officielle à Bruxelles, février 1996

Les lauréats sont invités aux frais des organisateurs.

Prix: de nombreux prix en espèces sont offerts par des sponsors de niveau national et international. Informations, bulletins d'inscription et règlement du concours:

> Awards européens de l'architecture, revue ARCH & Life rue de Chaudfontaine 6 B-4020 Liège (Belgique)